

Déclaration de la FCPE 33 au CDEN du 22 octobre 2021

Monsieur Le Directeur Adjoint des Services de l'Éducation nationale,
Monsieur Le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les élu.e.s, Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

La FCPE souhaite attirer votre attention sur quelques enjeux importants dans le contexte actuel :

Un enjeu de résilience face au COVID !

L'épidémie Covid est encore présente. Le retour à la normale n'est toujours pas effectif. Les élèves, les enseignants et les personnels sont encore en période de confinement ponctuellement. Pourtant, aucun moyen supplémentaire n'a été mis en place pour pallier les remplacements nécessaires des enseignants en cas d'absence pour isolement. Peu de formations, pourtant essentielles, des équipes éducatives aux outils numériques n'ont été mises en place. Familles et professionnels se sont formés et se forment « sur le tas », ce qui provoque une grande disparité d'accès aux enseignements. Quelles améliorations et quels progrès ont été apportés concernant les ENT et l'accès au numérique si un confinement long devait de nouveau se produire ?

Des élèves sont restés sur le bord de la route. Les moyens annoncés ont-ils été mis en place pour rescolariser ces élèves et pour éviter le décrochage ?

La très grande majorité des établissements n'a toujours pas été équipée des matériels permettant de contrôler simplement l'épidémie tels que des capteurs de CO2, lavabos extérieurs supplémentaires...

Dans l'urgence, les données personnelles des élèves de plus de 12 ans sont parfois récoltées sans le souci de la chaîne de confidentialité.

Hélas, tous ces constats nous donnent l'impression que l'on a tiré aucun enseignement de cette crise ou pire que l'on continue comme si rien ne s'était passé ! Un état des lieux et une mobilisation de moyens sont urgents en associant toutes les parties prenantes pour renforcer cette résilience face aux défis sanitaires à venir.

Un enjeu de climat apaisé (dans les établissements et hors les murs de l'établissement) !

Sur les réseaux sociaux, mais aussi dans les cours de récréation, des enfants sont victimes d'insultes et de harcèlement parfois très violents sans que les équipes éducatives ne soient en mesure de détecter, anticiper ou réguler ce phénomène.

La FCPE initie, dans ce domaine, des actions en direction des parents (ex : conférences, débats). Ne serait-il pas important pour l'Institution de renforcer les actions et les moyens pour la prévention ?

Comment un an après l'assassinat de Samuel Paty ne pas saluer sa mémoire et souligner le besoin de renforcer la cohésion de la communauté éducative autour des valeurs de la République et de la laïcité ! La liberté d'expression est attachée à la liberté de conscience, qui est l'essence de la laïcité. En offrant aux élèves des espaces pédagogiques où s'acquiert la liberté de pensée, les enseignantes et enseignants participent à la fabrique du pluralisme des idées : c'est la base de la démocratie. La FCPE

aux côtés de l'école, en collaboration avec d'autres acteurs, essaie sans cesse de faire vivre en actes, les valeurs de la république, d'expliquer le principe de laïcité (livret laïcité à l'usage des parents d'élèves, exposition laïcité de la FCPE 33, actions Arbre de la laïcité). Il est important de continuer collectivement cette mobilisation par des actions concrètes pour préserver cette cohésion. Le 9 décembre, le jour de de la laïcité à l'École, doit être l'occasion de donner de la visibilité à tous ces projets de la communauté éducative notamment en plantant un arbre de la laïcité.

Un enjeu d'une école encore plus inclusive !

La diminution des temps d'ateliers et l'augmentation des temps d'enseignement « théoriques » en SEGPA, entraîne le risque d'accentuer les décrochages scolaires pour des élèves. On sait l'importance des temps de formation « concrète » qui les stimulent et leur donne confiance.

Le manque de place en dispositif ULIS est criant et leurs effectifs pléthoriques. La prise en compte de leurs effectifs dans le fonctionnement général de l'établissement n'est toujours pas appliquée et ce, malgré la demande unanime de la communauté éducative. Ainsi, on rencontre des situations de classes de 31 élèves plus les accompagnateurs, les collèges poussent les murs pour faire classe ! Cette « non prise en compte » est une non prise en considération de ces élèves. C'est inadmissible.

Par ailleurs, trop d'enfants ont vécu leur rentrée sans l'AESH à laquelle ils ont droit. Trop d'enfants ne peuvent suivre leur scolarité dans de bonnes conditions, trop sont déscolarisés faute d'accompagnant. Rentrée après rentrée, le constat est le même : ce sont des centaines d'AESH qui manquent, malgré les notifications qui sont attribuées aux familles par la MDPH. Le non-respect de leurs droits aboutit à des situations frôlant la maltraitance. De plus en plus de familles se voient contraintes de faire des actions en justice. La situation est telle, et ce, pas seulement en Aquitaine, que la FCPE nationale a mis en place une plateforme pour recenser le nombre d'AESH manquant comme, elle le fait déjà via « ouyapacourt ». La colère gronde, et les actions en justices se multiplient.

Face à cette dégradation, la seule réponse pour certaines familles est la voie d'un enseignement alternatif qui va encore favoriser les inégalités (enseignement privé, à la maison...).

Beaucoup de parents s'interrogent sur le devenir de l'École publique et ne se sentent pas écoutés. Cette situation doit alerter tous les acteurs. Il est important de réagir.

Quels sont donc les moyens, pédagogiques et financiers, que l'École Publique ne met pas en œuvre, et qui attirent et ravissent tant de familles à l'enseignement public dont nous étions si fiers ?

Pour la sauvegarde de notre école publique tellement chérie et tant bafouée nous demandons :

- 1-** Des embauches massives de personnels (enseignants, inspecteurs, ATSEM, CPE, AED, AESH, sociaux, médecins, psy...) pour mieux encadrer nos enfants.
- 2-** Des formations des personnels, adaptés aux besoins actuels, tels que le numérique, le harcèlement, les enfants à besoins spécifiques (handicap, HP...)
- 3-** Des campagnes de dépistage systématisées, massives et gratuites dans les classes concernées par les fermetures, pour permettre aux élèves non malades de se rendre à l'école.
- 4-** Un accompagnement rapide et financier de l'État et des collectivités pour la mise en place d'équipements sanitaires :

- capteurs CO2 dans toutes les classes, pour analyser l'air dans les classes et permettre leur aération dès que nécessaire.
- lave-mains mobiles pour que les élèves puissent utiliser du savon quand ils en ont besoin plutôt que du gel hydro alcoolique.

5- Des classes à petits effectifs. Au-delà d'être bénéfiques d'un point de vue pédagogique, elles sont indispensables pour répondre à un objectif de santé publique.

6- Que chaque filière puisse bénéficier de moyens humains à la hauteur de ses besoins réels.

7- Une révision du budget éducation par temps de Covid par l'Etat

Les besoins sont nombreux et il est urgent d'y répondre, les inégalités scolaires augmentent !

Nous, parents d'élèves FCPE, tenons à rappeler que l'École Publique doit permettre l'accès à un enseignement de qualité, bienveillant et structurant à tous les jeunes.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Enfin, la FCPE souligne son opposition à l'amendement visant à l'ouverture des données personnelles et confidentielles des élèves, une orientation qui met à mal le secret médical à l'école.

Nous vous remercions pour votre attention.